

Madame la Députée/ Monsieur le Député

Vous n'êtes pas sans savoir que le mardi 24 mars prochain, Madame Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, présentera devant la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée Nationale sa proposition de réforme des collèges.

Or, il apparaît dans les projets transmis aux syndicats d'enseignants, que **les langues et cultures de l'Antiquité** (latin et grec ancien), qui, rappelons-le, concernent en France, au collège, environ 450.000 élèves, **sont menacées de pure et simple disparition.**

En effet, dans les modalités actuelles de la réforme, la discipline enseignée par des professeurs de Lettres Classiques, titulaires de concours de recrutement particulièrement exigeants obtenus à la suite de longues études, disparaîtrait pour devenir un des huit « thèmes » des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI). Il **s'agit du seul cas où des enseignants clairement identifiés, recrutés pour assurer leur service dans une discipline fondatrice et partagée dans tous les pays d'Europe, sont sans autre forme de procès rétrogradés** au niveau de « thèmes interdisciplinaires ». Soumis à une forme de « marginalisation institutionnelle<sup>1</sup> » délibérée, en voyant la légitimité de leur discipline d'enseignement battue en brèche malgré l'extrême vitalité de leurs pratiques pédagogiques et leur capacité d'adaptation aux circonstances contraires, ils se trouvent ainsi fragilisés professionnellement et humainement - c'est un comble - par l'institution même qui les a recrutés .

Comment – et pourquoi - peut-on, dans la période troublée que nous connaissons, viser à faire disparaître la discipline qui assure le seul lien savant avec la tradition littéraire et scientifique classique, **une discipline dont les langues enseignées sont le substrat des civilisations des trois rives de la Méditerranée, permettant à des élèves d'origines sociales et culturelles diverses l'enracinement dans un terreau commun ?** En outre, la réforme telle qu'elle s'annonce aggravera les disparités des élèves devant la transmission des savoirs, l'EPI « Langues et Cultures de l'Antiquité » pouvant être assuré par un non-spécialiste, dans la mesure où les Langues et Cultures de l'Antiquité ne seront plus des disciplines à part entière. Situation particulièrement inquiétante dans notre académie, déjà sinistrée dans le domaine scolaire.

Cette réforme, qui s'appuie sur des idées reçues archaïques et dépassées, est en train d'opérer dans la précipitation des changements majeurs aux conséquences gravissimes, sur lesquels il sera difficile de revenir. Si elles ne sont pas modifiées, les dispositions envisagées auront des conséquences catastrophiques qui apparaîtront trop tard au grand jour.

---

<sup>1</sup> Cf rapport de l'Inspection Générale n°2011-098 d'août 2011

Je suis persuadé que, quel que soit le parti politique dont vous êtes membre, vous serez sensible à la gravité de la situation, à l'importance des enjeux, à la responsabilité qui est la vôtre, puisque cette réforme engage l'avenir de nos enfants et celle de notre pays.

Aussi vous demandé-je instamment, M. le Député / Mme la Députée, de bien vouloir intervenir pour éviter que ne soient prises à la légère des décisions lourdes de conséquences.

En vous remerciant de l'attention que vous aurez accordée à ma démarche, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député/ Mme la Députée, l'expression de ma déférente considération.

Signature à ne pas oublier + lieu d'exercice

Mentionnez votre appartenance à l'ADLAP, membre de la CNARELA